



Commission de l'enfance, de la famille et de l'éducation

**52020 - Maintenance courante des collèges publics**

## **Proposition de programme de travaux de maintenance dans les collèges publics**

**Rapport n° CP/2018/015**

**Service gestionnaire :**

J4-Immobilier

### **Résumé :**

Le Département, à travers la mise en œuvre de la politique de l'enseignement secondaire en vertu de l'article L213-2 du code de l'éducation, a la charge des collèges. Il veille au maintien et à l'amélioration du patrimoine des collèges publics. Cette responsabilité est exercée dans le cadre des orientations du plan d'actions éducatives et collèges qui vise l'épanouissement et la réussite scolaire des collégiens. Le présent rapport a pour objet de proposer un programme de travaux de maintenance dans les collèges publics pour l'année 2018 pour un budget total de 8 358 970 €. Le document joint en annexe au présent rapport détaille les opérations proposées, correspondant aux enveloppes budgétaires qui ont été votées au Budget Primitif 2018, le 11 décembre 2017.

Lors de la session plénière du 11 décembre 2017, et par délibération CD/2017/097, le Conseil Départemental a adopté le budget primitif de l'année 2018 concernant les crédits du programme de travaux de maintenance dans les collèges publics.

Cette programmation s'inscrit dans les orientations du plan d'actions éducatives et collèges qui vise l'épanouissement et la réussite scolaire des collégiens. Le maintien et l'amélioration du patrimoine y contribuent pleinement en ce qu'ils permettent des conditions d'éducatives optimales.

Lors de cette même session plénière du 11 décembre 2017, le Conseil Départemental a également adopté un plan numérique des collèges publics du Bas-Rhin pour la période 2018-2020 dont l'enjeu est d'ouvrir la voie au collège de demain (délibération CD/2017/098). Un des volets de ce plan numérique consiste à améliorer en 3 ans, l'infrastructure informatique des établissements, en utilisant une enveloppe annuelle de 500 000 € / an qui viennent s'ajouter aux crédits de programme de travaux de maintenance.

La proposition de programme de travaux de maintenance dans les collèges publics qui a été élaborée se traduit par :

- 7 560 434 € de crédits d'investissement
- 825 536 € de crédits de fonctionnement

Pour l'année 2018, conformément à l'orientation prise lors du vote du budget primitif 2018, il est proposé que l'effort principal porte sur la mise en conformité réglementaire des locaux, l'amélioration de la sécurisation des collèges, la maintenance des bâtiments, l'amélioration des infrastructures informatiques et l'adaptation des espaces aux évolutions des programmes et des modes d'enseignement.

### **Sécurité-Incendie :**

Il est proposé de décider de poursuivre le programme de mise à niveau pour tenir compte, à la fois des remarques des commissions de sécurité et de l'évolution de la réglementation,

afin de maintenir les conformités réglementaires des établissements. Cette programmation permettrait de viser le maintien des avis favorables d'ouverture au public des commissions de sécurité de tous les collèges publics bas-rhinois.

#### **Sécurisation des abords et des accès :**

Il est proposé de poursuivre l'accompagnement des collèges publics dans l'amélioration de leur sécurisation par l'engagement de travaux de renforcement de clôtures, de sécurisation des parvis, de contrôles d'accès (digicodes, visiophones, ouvertures à distance des portillons ou portails etc ...), de modernisation des systèmes d'alarme.

#### **Améliorations des performances énergétiques :**

Concernant la maintenance, les efforts se poursuivraient essentiellement sur le traitement des enveloppes des bâtiments (isolation des façades à Geispolsheim, Ostwald et Truffaut Strasbourg, Schirmeck), de la réfection des étanchéités de toiture (Vendenheim, Drulingen).

Il convient de noter que les opérations concernant le volet maîtrise de l'énergie (travaux d'isolation par l'extérieur des façades et des toitures, de remplacement de menuiseries existantes par des menuiseries plus performantes, de changement des installations thermiques) seraient valorisées par le biais des certificats d'énergie.

#### **Equipements de cuisine :**

Les propositions de renouvellement des équipements de cuisine et d'acquisition d'équipements permettant de favoriser la réduction des déchets correspondent à une part d'investissement nécessaire chaque année (acquisition de bars à salades pour les collèges de Brumath, Marmoutier, Drusenheim, Schweighouse, Lingolsheim Maxime Alexandre et Mundolsheim, mise en place de tables de tri à Woerth, Soultz, Herrlisheim ...)

#### **Entretien et améliorations fonctionnelles du patrimoine :**

Différents travaux d'amélioration et d'entretien des bâtiments sont également proposés tels que la rénovation complète des sanitaires des élèves (Truchtersheim, Lezay Marnésia à Strasbourg, Hans Arp à Strasbourg,...), la rénovation de salles de sciences (Soultz-sous-Forêts), la modification de locaux pour s'adapter aux évolutions des effectifs ou des usages, des travaux de remplacement de revêtements de sol, de peinture ainsi que des actions sur les espaces extérieurs (remplacement de préau au collège Kléber à Haguenau).

La proposition de programme comprend également des restructurations partielles de certains espaces pédagogiques et administratifs ainsi que des locaux d'accompagnement à l'enseignement.

Il s'agirait d'adapter les locaux existants aux évolutions des besoins (création de 2 salles d'activités au collège d'Heiligenstein, restructuration du pôle santé-social au collège Beatus Rhénanus à Sélestat, transformation d'un ancien atelier SEGPA en salle de réunion, foyer des élèves et infirmerie au collège de Seltz, agrandissement d'une salle de cours au collège Louise Weiss, création d'un bureau de conseiller principal d'éducation), en respectant les normes dimensionnelles et fonctionnelles appliquées aujourd'hui par le Département du Bas-Rhin dans les collèges publics, afin de créer un environnement propice au travail des élèves et des professeurs.

La proposition de programme de travaux élaborée pour chaque collège a été menée par le Département en étroite concertation avec les équipes des collèges et les conseillers départementaux.

En globalité, c'est donc un programme de 8 385 970 € qu'il est proposé d'engager en 2018 par le Département du Bas-Rhin pour les travaux de gros entretien et de maintenance dans les collèges publics.

Ces dépenses sont inscrites au budget de fonctionnement et sur les lignes de crédits d'investissement 29084 et 43060 :

Programme	AP	Ligne de Crédits	Crédits de paiements
TRVXMACOLL	2017-1	43060	7 500 000 €
ACQUISCUIS	2008-1	29084	450 000 €
PLANUMCOLL	2017-1	43238	500 000 €

Le récapitulatif par territoire d'action de la programmation des travaux de maintenance a été présenté le 29 janvier 2018 et le 1er février 2018 lors des réunions des quatre Commissions Territoriales.

Le programme global a été présenté pour avis à la Commission Enfance Famille Education le 5 février 2018.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :*

*- de lancer les travaux de maintenance dans les collèges d'enseignement public dont la nature et les montants prévisionnels figurent sur la liste jointe en annexe à la présente délibération ;*

*- d'autoriser son président à signer les actes relatifs aux déclarations de travaux, permis de construire et autres autorisations d'urbanisme pour la réalisation de ces opérations de travaux.*

Strasbourg, le 08/02/18

Le Président,



Frédéric BIERRY